RÉGION-IHEDN

Poitou-Charentes

Comité de Charente Maritime

Etude 2013-2015 sur le développement de l'Esprit de Défense

Rapport d'étape

Le Livre Blanc sur la Défense et la Sécurité donne pour mission à l'IHEDN et à ses relais régionaux de jouer un rôle moteur dans l'enseignement de Défense auprès des générations **qui n'effectuent pas de service militaire compte tenu de la suspension de celui-ci.**

Ceci implique de s'intéresser aux différentes phases de l'éducation, de la formation et du passage à l'âge adulte des jeunes français.

En premier lieu, il convient d'analyser le rôle des principaux intervenants (Education Nationale, Ministère de la Défense, IHEDN) notamment au travers des Trinômes académiques.

Il s'agit **ensuite** d'évaluer la **qualité du déroulement du parcours de citoyenneté** d'une part dans le cadre de l'enseignement de Défense au sein de l'Education Nationale et d'autre part au cours de la journée de défense et de citoyenneté (JDC).

L'enseignement de Défense confié à l'Education Nationale depuis la loi du 28 octobre 1997 portant réforme du service national constitue **la clef de voûte** du dispositif car il concerne tous les jeunes scolarisés dans les collèges et lycées publics et privés. Il est primordial de se forger un avis pertinent sur l'efficacité de cet enseignement.

La journée de Défense et Citoyenneté (JDC) constitue une autre étape importante car elle concerne l'ensemble des jeunes. Un examen critique de son déroulement et de son impact semblent nécessaires.

Enfin, pour compléter et prolonger ces enquêtes, il apparait nécessaire de s'intéresser également à la manière de maintenir, voire d'instiller, l'esprit de Défense **au sein des groupes sociaux hors Education Nationale et Défense comme** les clubs sportifs, les clubs d'entreprise, le scoutisme, mais aussi les étudiants au sein des universités.

Cette étude devrait aboutir à un plan d'action visant à rénover les procédures et les programmes de toutes les structures qui concourent à la promotion de l'esprit de Défense:

- Mise à jour des protocoles et conventions entre l'Education Nationale, Le Ministère de la Défense et l'IHEDN.
- Etablissement d'objectifs quantifiables et vérifiables permettant d'évaluer la qualité de l'enseignement de Défense dispensé au sein de l'Education Nationale.
- Adaptation des programmes scolaires et de formation des enseignants
- Participation des armées à la mise en pratique du parcours de citoyenneté (JDC, Rallyes citoyens, classes de Sécurité et de Défense globale, EPIDE, Cadets de la Défense...)

xxxx

L'ensemble de ces thématiques est abordé depuis septembre 2013 au sein du comité de Charente Maritime.

Ce rapport d'étape fait le point des études accomplies et des actions en cours qui se poursuivront en 2014 et 2015.

xxxx

1-Relations entre l'Éducation Nationale, le Ministère de la Défense et l'IHEDN

Au niveau national, le développement de l'esprit et la culture de défense s'est traduit par des accords successifs, sous la forme de protocoles, entre les ministères de l'Education Nationale et de la Défense, auxquels l'Institut des Hautes Etudes de la Défense Nationale fut rapidement associé.

Un premier protocole, signé le 23 septembre 1982, après avoir rappelé le lien indissociable entre la sécurité du pays et la formation des citoyens, a souligné que : « l'accomplissement de la mission d'éducation et de la mission de défense ne peut résulter de la seule activité d'enseignement ou de la seule instruction militaire », et a rapidement conclu à la nécessité d'associer un troisième acteur susceptible de concourir au développement de l'esprit de défense. Cette réflexion s'est concrétisée par la création, le 10 septembre 1987, des Trinômes associant les deux ministères concernés et l'IHEDN, en vue de transmettre que :

- l'esprit de défense est inséparable de l'éducation civique,
- la Défense, globale et permanente, concerne tous les secteurs d'activités du pays et tous les citoyens.

Pour des raisons pratiques d'efficacité, la mise en œuvre de la mission fut décentralisée au niveau des académies, sous la responsabilité du recteur, de l'autorité militaire territoriale et du président de l'association régionale de l'IHEDN, chacun désignant un correspondant pour constituer le « Trinôme académique régional » qui conduit les actions de formation.

Ce protocole initial fut aménagé à deux reprises :

- en 1989, afin de préciser les deux types de formation retenus pour le Trinôme académique :
  une formation initiale de formateurs au profit des futurs professeurs
  une formation de perfectionnement ouverte à un large public de l'Education Nationale.

- en 1995, afin d'améliorer le fonctionnement des structures d'appui, notamment par la création de la commission nationale Education Nationale-Défense, « chargée d'orienter les actions à conduire et de rendre compte des résultats obtenus aux deux ministres concernés ».

La convention-cadre, signée le 23 juillet 2004, entre les deux ministères concernés et l'IHEDN d'une part, et l'union des associations d'auditeurs de l'IHEDN d'autre part, **qui prend acte de la suspension de la conscription,** a pour objectif de soutenir l'engagement bénévole de ces dernières au sein des Trinômes académiques et leur assurer un soutien financier.

Il s'agit toujours d'encourager les initiatives visant à développer l'esprit et la culture de Défense au sein du milieu scolaire et à intensifier les liens entre les communautés militaires et enseignantes.

A cet effet, il est institué **une « commission pour la promotion de l'esprit de défense » (CPE),** chargée de définir les orientations générales, préciser le cadre d'action, examiner la qualité des projets, fixer les critères d'attribution des subventions, émettre un avis sur les subventions à attribuer, et évaluer le bilan des actions conduites.

Il découle de cette convention que la priorité est donnée aux actions régionales par le biais des Trinômes académiques régionaux chargés de les conduire sous l'autorité et le contrôle de la « CPE défense ».

Le protocole de 2007, le dernier en date, se veut être un véritable schéma Directeur pour les initiatives nationales et locales, confirme le rôle des trinômes académiques et décide de mettre en place une politique de suivi et d'évaluation notamment du parcours de citoyenneté. Il redéfinit les actions communes des deux ministères pour « favoriser la formation, l'insertion sociale et l'engagement dans la vie de la nation de tout jeune Français en sa qualité de citoyen », à travers trois objectifs majeurs :

- donner à l'enseignement de défense sa juste place dans la formation des futurs citoyens,
- contribuer à l'emploi des jeunes et à l'égalité des chances,
- créer un dispositif de suivi et d'évolution complet et cohérent.

Ce texte constitue toujours, aujourd'hui, le socle des actions à conduire pour développer l'esprit de Défense.

2-Fonctionnement des Trinômes académiques(TA)

21-Au niveau national

Le Ministère de l'Education Nationale a publié en 2014 un rapport consacré à l'éducation à la défense et, plus particulièrement, à l'activité des Trinômes académiques durant l'année scolaire 2012-2013. Ce document rappelle l'obligation institutionnelle (loi de 1997) de l'éducation à la défense qui constitue non une discipline en soi mais un champ de compétences et de connaissances interdisciplinaire prévu dans le socle commun.

L'enquête a été menée auprès des 30 académies de métropole et des DOM, ainsi que des Vice-rectorats (V.R.) de Mayotte, Polynésie Française et Nouvelle-Calédonie. Le champ d'enquête incluait les secteurs publics et privés de L'E.N. Elle a été réalisée à partir de questionnaires en ligne (ou par voie électronique pour les COM) permettant une saisie de données et une remontée entre le 1er septembre et le 4 novembre 2013. Seul le V.R. de Mayotte n'a pas répondu à l'enquête. Certaines académies ont mal ou pas renseigné certains champs de l'enquête. L'absence de réponse n'implique pas nécessairement une absence d'activité.

Le rapport présente le recensement de différents évènements organisés, des données quantitatives concernant la participation tant des personnels que des élèves.

211-Les évènements organisés

Il s'agit d'une part des colloques et rencontres organisés par académie et d'autre part des manifestations spécifiques destinées aux élèves. Dans le premier cas, les activités ont été diverses :

- Des conférences comme « Histoire et mémoire sur la première guerre mondiale », « L'eau de la gestion aux hydro conflits potentiels », « défense et sécurité en Océanie », etc.
- Des colloques : Trinômes inter académiques, les printemps arabes, etc.
- Des journées d'études à l'OTAN, au SDIS, les militaires et la justice, etc.
- Des formations relais défense
- Des visites : gendarmerie, CEITO (Centre d'Entrainement de l'Infanterie au Tir Opérationnel)
- Des journées nationales du réserviste
- Des classes Défense
- Des rencontres : EMIAZD de Lyon

Les manifestations destinées aux élèves regroupent les rallyes citoyens, les visites d'unités, les présentations des armées, des métiers de la défense, des journées Défense et Citoyenneté, soit 131 opérations pour l'ensemble des 28 académies ayant répondu à l'enquête.

212-Les personnels touchés

L'enquête regroupe tous les personnels enseignants et non enseignants du public comme du privé ayant participé à des activités du T.A. Dans la majorité des académies, la participation des personnels est centrée sur des actions de formation. Mais cela reste très inégal d'une académie à une autre : de 4% à 19%.

Deux académies se détachent du lot pour le nombre de participants : Créteil et Toulouse ; toutefois dans le cas de Toulouse, il s'agissait de concerts de musique militaire, ce qui explique le fort taux de participants (19%). Dans plusieurs académies, un fléchissement a été constaté, du fait de limitations matérielles et financières, ainsi que des conséquences des restructurations touchant les implantations militaires. L'objectif souhaité à l'avenir est de toucher 5 à 7% des personnels en rapprochant les actions de l'enseignant et de d'élève.

L'activité de formation des personnels, en liaison avec les problématiques de défense, a touché 7.769 agents mais l'importance du nombre d'agents formés n'est pas proportionnelle à la taille de l'académie, et les disparités entre académies sont importantes selon les priorités définies quant aux actions de formation. Si les enseignants en Histoire-Géographie en sont les principaux bénéficiaires, l'enquête montre une ouverture sensible vers les autres disciplines. Les trois quarts des formations s'insèrent dans le cadre de la formation continue. Il convient de signaler que la participation des personnels non enseignants (administrateurs et autres) s'est réduite de plus de la moitié par rapport à l'année précédente.

213-La participation des élèves

La participation des 496.835 élèves se répartit ainsi : colloques et rencontres (1%), visites d'unité (3%), commémoration du 8 mai (12%), les 84% restant allant aux différentes manifestations, notamment les concerts comme dans l'académie de Toulouse. On note également des disparités entre académies selon les manifestations organisées par les T.A., et le nombre d'élèves participant n'est pas non plus proportionnel à la taille de d'académie. Enfin, les lycéens constituent la majorité des élèves concernés (plus de 60%).

Les types de manifestation ayant eu le plus de succès auprès des élèves sont les Journée de Défense et Citoyenneté exceptionnelles (JDC) ou leur présentation (34%), la présentation des métiers de l'armée et les stages (27%), la présentation des armées (19%) et les rallyes citoyens seulement 1%.

Les résultats de l'enquête concernant la participation des élèves aux commémorations nationales manquent de fiabilité car certaines académies ont mal renseigné le champ du questionnaire qui ciblait spécifiquement les manifestations recensées au sein des établissements scolaires.

214-En conclusion

Le rapport souligne la qualité de l'investissement et du travail des Trinômes académiques auprès des usagers de l'école (primaire et secondaire), et insiste sur une nécessaire amélioration de la généralisation des pratiques ayant fait leurs preuves afin de toucher l'ensemble des personnels et des élèves. Les valeurs proposées par les acteurs des Trinômes recueillent l'adhésion de nombreux jeunes et adultes. Au final, tout dépend de l'impulsion et de l'action volontariste des recteurs d'académie.

Bien que sommaire, ce premier rapport a le mérite d'exister et de mettre en valeur le travail des Trinômes qui est considéré par l'Education Nationale comme un excellent levier d'efficacité pour répondre aux enjeux de la citoyenneté.

22- Fonctionnement du Trinôme académique Poitou-Charentes :

En ce qui concernent les comités de Charente, Deux Sèvres et Vienne, un certain nombre d'actions sont menées régulièrement :

- **En Charente** : rallye citoyen avec les élèves de lycée.
- **Dans les Deux Sèvres** : rallye citoyen avec les élèves de collège, et les Cadets de la Défense.
- **Pour la Vienne** : rallye citoyen avec élèves de lycée.
- **En Charente maritime** : concernant les rallyes citoyens, il a été pris contact avec Monsieur Philippe Gaffet, coordinateur de la Prévention de la délinquance au sein de la Communauté d'Agglomération de La Rochelle, et responsable du rallye citoyen. La participation de la Défense et de l'IHEDN pourrait consister en l'insertion d'un module Défense spécifique à ajouter au programme actuellement centré sur la civilité et la citoyenneté. De fait, monter un rallye citoyen sous l'égide du Trinôme académique dans le contexte des restrictions budgétaires devient d'autant plus difficile que l'organisation d'un tel rallye relève de l'initiative du DMD, et, sans infrastructures *ad hoc* ni demande appuyée de l'Education Nationale, sa création *ex nihilo* n'est guère envisageable.

Il a été tiré le bilan de la **journée académique »Enseigner la défense »** qui s'est déroulée à Rochefort le 28 janvier 2014 :

- Les présentations étaient de haut niveau mais trop centrées sur les activités purement militaires. Il manque une ouverture sur les notions de Sécurité Nationale et notamment sur le rôle de tous les acteurs en charge de la protection civile (pompiers, gendarmerie, armées).
- Les informations relatives aux aspects pédagogiques de l'enseignement de défense étaient dispensées trop rapidement. Il manque une table ronde permettant aux personnels de l'éducation nationale d'échanger leurs expériences.

Concernant l'action propre des armées pour promouvoir l'esprit de Défense, il a été établi un bilan exhaustif des activités organisées par les organismes militaires de la Défense de la Charente maritime au profit des enseignants, des élèves et des jeunes en général. Il apparait que l'enseignement de l'esprit de défense soit une mission secondaire plus ou moins prise en compte selon l'intérêt des autorités et de la collectivité, la taille des organismes, et les possibilités matérielles. Toutefois, les formations essaient de

préserver le lien Armées – Nation par l'organisation d'activités d'information, de promotion, avec souvent, en arrière-plan, le recrutement comme objectif. Enfin, certains organismes ne font que leur mission et aucune autre activité.

3-Enseignement de l'esprit de Défense dans les collèges et lycées de Charente maritime :

Une note de 2007 présente la problématique de l'enseignement de la défense et de la sécurité dans les programmes scolaires. Le comité 17 s'est penché sur le problème de la mise en application effective de ces prescriptions dans les Collèges et Lycées du département de Charente Maritime.

Un rapport de mai 2004 commandé par le Centre d'Etudes en Sciences Sociales de la Défense (C2SD), sollicitant une réflexion sur "L'enseignement de la défense dans le second degré suite à la réforme du service national" sert de support méthodologique au travail du groupe.

Ce document comporte, en effet, une analyse critique du contenu des programmes scolaires et surtout deux enquêtes, questionnaires détaillés à l'appui, auprès des élèves et enseignants des collèges et lycées du Var et des Alpes maritimes.

Il permet de comprendre comment est conduit l'enseignement de Défense en apportant des réponses aux questions :

- Que pensent les enseignants de leur formation, des moyens dont ils disposent, de leurs difficultés vis à vis des élèves ?

- Comment les élèves reçoivent cet enseignement, quel intérêt y trouvent-ils en fonction de leurs attentes en la matière ?

Dix ans après cette première enquête il a été jugé nécessaire d'entreprendre la même analyse, *mutatis mutandis*, pour l'académie de Poitiers, menée par le comité de la Charente maritime. Pour cela, il a été pris contact avec le Recteur de l'académie de Poitiers pour mettre au point les modalités d'un partenariat IHEDN 17- Rectorat visant à mesurer l'évolution de la perception de l'enseignement de Défense depuis l'enquête conduite entre 2001 et 2004 par le Centre d'Etudes sociales de la Défense(C2SD).

Cette enquête doit se faire tout d'abord sur la base de questionnaires fermés (dérivés de ceux utilisés par le C2SD) à destination d'une part des enseignants en charge de cette matière (Histoire Géographie et Instruction civique), et d'autre part des élèves des classes de Seconde et de Première des lycées de l'académie (sans oublier ceux de l'enseignement privé). Elle devrait se poursuivre sous forme d'entretiens semi-directifs avec les enseignants participant à la journée de stage "Enseigner la Défense" prévue le 27 janvier 2015 (après accord du Trinôme académique).

Le Recteur de l'Académie a fait part de son intérêt pour la réalisation de l'enquête proposée qui entre dans le cadre de la lutte contre le développement de mouvements sectaires au sein des établissements scolaires.

L'économie générale du projet proposée a donc été validée selon le calendrier suivant :

En Juin

* Lancement de l'étude informatique pour le traitement automatisé des questionnaires niveau académie ;

* évaluation de la population des enseignants en charge de l'enseignement de la Défense (y compris les relais Défense) sur les 4 départements ;

* étude de la population « élèves » des classes de 2nde à Terminales pour obtenir un échantillonnage devant déboucher sur 1000 réponses exploitables sur l'académie.

Les grandes lignes de cette étude ont été évoquées lors de la réunion du Trinôme du 11 juin, et l'information communiquée aux chefs d'établissements.

En septembre

Lancement de l'étude dans les établissements concernés.

Le Recteur a prévu de dégager des crédits horaires consacrés à cette étude dans les 4 départements, sous le contrôle des DASEN.

Pierre Tassion, Inspecteur d'Académie-Inspecteur Pédagogique Régional, délégué rectoral du Trinôme académique, est en charge de l'ensemble du suivi et du pilotage de cette action au sein de l'académie de Poitiers.

Les modalités d'exploitation des questionnaires par le comité et le rectorat restent à définir : mise en place de codes d'accès aux données brutes, analyse et synthèse des réponses.

4-Groupes sociaux de jeunes hors Education Nationale (Scoutisme, associations sportives et de loisirs...).

L'inventaire des établissements universitaires et des modes d'action par type d'enseignement ainsi que la méthode d'approche de la population des clubs sportifs et des associations de jeunes ont été réalisés. Celui des centres et associations sportives est en cours.